



EXERCICE D'EVACUATION SUR SITE

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Art R 4227-39 du code du travail : « Les chefs d'entreprises doivent prendre les mesures nécessaires pour que tout début d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu.

Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu au moins tous les six mois. »

Face à une situation de crise ou à un déclenchement d'alarme, l'homme a souvent une réaction imprévisible voire inadaptée. En conséquence, il faut s'éduquer à la pratique de l'évacuation réflexe. Il convient de mettre en place et d'entretenir une organisation adaptée afin de se prémunir efficacement des conséquences souvent fatales.

OBJECTIF

Dans les établissements recevant du public, les exercices de mise en sécurité temporaire (lorsqu'elle est indispensable) et d'évacuation ne visent pas essentiellement le public. En effet, la plupart du temps le public n'est pas sédentaires et ne connaît donc pas l'établissement (sorties, moyens de secours,). Ces exercices ont donc surtout pour objectif de tester l'organisation interne, de vérifier les consignes de sécurité et d'entraîner le personnel à l'évacuation rapide et sûre du public en vue d'améliorer l'organisation interne de la sécurité et de proposer en amont des actions préventives.

- **PERSONNEL CONCERNE**
Tout personnel de l'entreprise.
- **DURÉE**
La durée de l'exercice est variable en fonction du scénario choisi en concertation avec la Direction. Pour les salariés compter une petite heure de dérangement le temps que tout le monde regagne son poste de travail.
- **LIEU DE FORMATION**
Uniquement sur site
- **NOMBRE DE STAGIAIRES**
Tous les salariés de l'entreprise
- **VALIDATION**
Rapport détaillé de l'exercice avec préconisation si besoin
Signature du registre de sécurité
- **MOYENS PEDAGOGIQUES**
Générateur de fumée ou fumigènes



CONTENU

Phase 1 : La préparation

- La prise de contact avec le responsable de l'établissement
- La visite du site
- La mise en place du scénario
- Pas d'improvisation (pour éviter les accidents et mouvements de panique)
- Scénarios crédibles et adaptés en fonction du niveau de connaissance des acteurs
- Adapter la progression pédagogique en fonction des acteurs en présence / ne jamais transgresser les étapes
- Ne jamais utiliser de points chauds ou de fumée autres que celles prévues à cet effet

Phase 2 : La réalisation

- L'exercice en temps réel de l'évacuation
- Impliquer toute la chaîne hiérarchique (crédibilité du scénario, exemplarité)
- Mettre en place des observateurs judicieusement positionnés
- Chronométrer l'exercice

Phase 3 : La restitution

- Le débriefing avec l'ensemble des participants
- La validation sur le registre de sécurité
- Remise au responsable d'un rapport détaillé écrit

Ce qui est observé :

- La vitesse d'écoulement des salariés
- Le comportement individuel des salariés
- Le comportement de la foule
- Les principaux dangers (fumées, gaz chauds...)
- Comment se déroule l'évacuation ?
- La découverte du sinistre
- La réaction des occupants
- Pourquoi participer à un exercice incendie ?
- Les consignes de l'entreprise
- L'ordre d'évacuation
- Le rôle des guides et des serre-files
- Les zones de l'entreprise
- Les points de rassemblement
- La durée de l'évacuation jusqu'au point de rassemblement
- L'appel aux secours